



Appel à la grève des personnels enseignants d'éducation et d'orientation le 15 décembre !

Les sujets de désaccords et de mécontentements sont aujourd'hui très nombreux dans l'Éducation nationale : suppressions massives de postes, dégradation des conditions de scolarisation des élèves, conditions de travail de plus en plus difficiles pour l'ensemble des personnels... autant de mesures qui ne sont pas au service de la réussite de tous. Le gouvernement refuse de pratiquer un dialogue social digne de ce nom.

Dans ce contexte, le ministre de l'Éducation nationale veut imposer dès la rentrée 2012 une modification en profondeur des modalités d'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation. Les projets de textes, finalisés avant même toute concertation, prévoient :

- le gel des promotions autres qu'à l'ancienneté jusqu'en 2015 ;
- la progression de carrière aux seules mains du supérieur hiérarchique

Dans le même temps, dans le second degré, le chef d'établissement deviendrait l'unique évaluateur. Parce que ces projets induisent des transformations de nos métiers que nous refusons, nous en demandons le retrait.

Les fédérations syndicales signataires condamnent ces projets que le ministère veut imposer dès la rentrée 2012. Il est désormais de la responsabilité du ministère de mettre un terme à ce conflit en retirant ce texte et en ouvrant de véritables négociations sur cette question.

Les organisations syndicales landaises de l'éducation FSU, UNSA Education, FNEC/FP-FO, FERC-CGT et SGEN-CDFT appellent les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Agricole Public à être massivement en grève et à manifester :

Le jeudi 15 décembre 2011

Tous à la manifestation unitaire départementale !

Rassemblement à 10H30

**devant l'Inspection Académique des Landes
pour exiger le retrait des projets de texte
sur l'évaluation et l'avancement**

La manifestation se dirigera ensuite vers la préfecture où l'ensemble des manifestants est invité à signer la pétition pour le retrait du projet de décret sur l'évaluation et l'avancement des enseignants.

Une délégation, reçue en audience à la préfecture, déposera toutes les pétitions signées
*(La pétition pourra également être signée dans les établissements,
pour être amenée le jour de la manif. ou envoyée aux syndicats le 14 décembre dernier délai)*

Assez d'être les enseignants les plus mal payés d'Europe !